

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR ☐ LA COUPE* ☐ L'ARRACHAGE*
☐ LA CUEILLETTE* ☒ L'ENLÈVEMENT*

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : OEHC

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Ange De Cicco

Adresse : N° Rue av Paul Giacobbi

Commune Bastia

Code postal 20601

Nature des activités : Aménagement hydraulique de la Corse

Qualification : Directeur

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité (1)	Description (2)
B1 Allium chamaemoly	12 specimens	L'ensemble des plantes seront détruits en phase travaux
B2 Isoetes histrix / Isoetes durieui	88-373 specimens	L'ensemble des plantes seront détruits en phase travaux
B3 Kickxia commutata	11-55 specimens	L'ensemble des plantes seront détruits en phase travaux
B4 Ranunculus ophioglossifolius	Entre 647 et 1461 individus + 700 m ² couverts à 100% par l'espèce	L'ensemble des plantes seront détruits en phase travaux
B5		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens

(2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude phytoécologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Le projet consiste à réaliser la réhausse du plan d'eau existant du barrage de Codole. L'opération a pour objectifs d'augmenter la ressource en eau potable du territoire de la Balagne, de sécuriser l'ouvrage conformément à la réglementation.

.....(Voir description complète du projet dans le rapport d'accompagnement).....

Suite sur papier libre

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période :

ou la date : Calendrier prévisionnel : janvier 2026 - Février 2028.

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION *

Arrachage ou enlèvement définitif



Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :
Déchets verts.

Arrachage ou enlèvement temporaire



avec réimplantation sur place



avec réimplantation différée



Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :

Suite sur papier libre

E1. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT

Préciser les techniques : Stations floristiques totalement noyées par le nouveau niveau du plan d'eau et travaux dans l'évacuateur de crue.

Suite sur papier libre

F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie végétale



Préciser : Formation supérieure en écologie, environnement ou gestion de la biodiversité

Formation continue en biologie végétale



Préciser :

Autre formation



Préciser :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : CORSE

Départements : HAUTE-CORSE

Cantons :

Communes : Feliceto, Santa-Reparata di Balagna et Speloncato

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Réimplantation des spécimens enlevés



Mesures de protection réglementaires



Renforcement des populations de l'espèce



Mesures contractuelles de gestion de l'espace



Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Voir rapport d'accompagnement la description complète de la séquence ERC. Ci-dessous la listes des mesures :

Mesures EVITER - REDUIRE : ME1 - Évitements des populations connues d'espèces protégées ou à fort enjeux et/ou de leurs habitats ; ME2 - Balisage préventif, mise en défens ou dispositif de protection des stations d'*Ornithogalum exscapum* subsp. *sardalloticum* et de *Serapias parviflora* en phase travaux ; MR2 - Adaptation de la période des travaux ; MR3 - Sauvetage avant destruction de spécimens d'espèces animales protégées : Amphibiens et reptiles ; MR4 - Dispositif permettant d'éloigner les espèces à enjeux et/ou limitant leur installation ; MR4 - Dispositif de lutte contre les plantes exotiques envahissantes.

Mesures COMPENSER : MC1 - Création de milieux humides et aquatiques secondaires sur la partie inondable en hautes eaux ; MC2 - Créations / restauration de murets, chaos rocheux et hivernaculum (reptiles) ; MC3 - Aménagement de gîtes à chiroptères favorables à la reproduction ; MC4 - Enlèvement / traitement d'espèces végétales exotiques envahissantes ; MC5 - Conservation d'arbres isolés sans aucune exploitation et délimitation d'îlot de sénescence ; MC6 - Maintien des pratiques agro-pastorales dites extensives respectueuses des habitats naturels et des espèces, et permettant l'entretien et le maintien d'une mosaïque d'habitats avec milieux ouverts, milieux semi-ouverts et fermés)

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Comptes rendus de mise en œuvre des mesures ERC par coordinateur environnement en phase travaux et par un opérateur de compensation en phase de compensation.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à

le

Votre signature